

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- **Organisateur : Préfecture d'Ille et Vilaine**
- **Maître d'ouvrage : Liffré-Cormier Communauté**

Déclaration de projet pour l'ouverture à l'urbanisation du secteur d'activités de Sévailles 2 emportant la mise en compatibilité du PLU de la ville de Liffré

Par arrêté préfectoral du 12 mai 2021, une enquête publique relative à la déclaration de projet pour l'ouverture à l'urbanisation du secteur d'activités de Sévailles 2 emportant la mise en compatibilité du PLU de la ville de Liffré est prescrite sur le territoire de la commune de Liffré.

Monsieur Gérard BESRET a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Rennes.

L'enquête publique se déroulera du lundi 14 juin 2021 à 9h, au mardi 13 juillet 2021 à 17h.

Cette enquête publique aura lieu en mairie de Liffré, aux horaires d'ouverture habituelles : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 18h00, le jeudi matin de 8h15 à 12h15 ainsi que le samedi de 9h30 à 12h.

Des informations peuvent être demandées sur le projet et la procédure à Liffré-Cormier Communauté, 24 rue La Fontaine, 35340 Liffré (Tél. 02 99 68 31 31).

Le dossier d'enquête est consultable sur les sites internet suivants :

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Urbanisme>

<https://www.liffre-cormier.fr/actualite/enquete-publique-declaration-de-projet/>

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête est disponible en mairie de Liffré (aux horaires d'ouverture habituelles), au format papier et au format numérique avec la mise à disposition d'un poste informatique.

Le public est invité à participer :

- Par courrier à l'intention du commissaire enquêteur, adressé à la mairie de Liffré, rue de Fougères 35 340 Liffré.
- Par courriel à l'adresse : pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant en objet "Liffré DP MECDU") et/ou à l'adresse : sevailles2-ep-plu@liffre-cormier.fr

Les observations et propositions du public transmises par courrier électronique seront consultables sur les sites internet suivants : <https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Urbanisme>

<https://www.liffre-cormier.fr/actualite/enquete-publique-declaration-de-projet/>

- Lors des permanences, organisées par le commissaire enquêteur, prévues en mairie de Liffré :
 - Le lundi 14 juin 2021 de 9h à 12h (ouverture de l'enquête),
 - Le vendredi 25 juin de 9h à 12h,
 - Le mercredi 7 juillet de 9h à 12h,
 - Le mardi 13 juillet de 14h à 17h (clôture de l'enquête).

Pour être recevables, les observations doivent être déposées entre le lundi 14 juin à 9h, et le mardi 13 juillet à 17h.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Liffré, au siège de Liffré-Cormier Communauté, ainsi qu'à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, ou toute personne pourra en obtenir communication.

A la suite de l'enquête publique, le conseil Communautaire de Liffré-Cormier Communauté est l'autorité compétente pour adopter la déclaration de projet et soumettre la mise en compatibilité du PLU au conseil municipal de Liffré.



Liffré = Cormier
COMMUNAUTÉ

Pour le Préfet, le Directeur des Collectivités Territoriales
et de la Citoyenneté - **Jean-Michel CONAN**

Le Président
Stéphane PIQUET